

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

NOVEMBRE 2005 N° 125

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Le logement en forme à Jette

Depuis de nombreuses années, Jette mène une vaste politique de rénovation sur son territoire. Certains chancres urbains ont été rachetés et transformés en logements sociaux ou en bâtiments d'utilité publique, écoles ou garderies, par exemple. Différents projets semi-publics ou privé ont également vu le jour.

Grâce à la politique communale de rénovation, des logements sont créés. La lutte pour des habitations de qualité, à prix raisonnables, va bien au-delà de la rénovation et de la construction d'immeubles. Les nombreuses initiatives, telles que l'agence immobilière sociale, la lutte contre les immeubles et terrains à l'abandon, le contrôle de l'habitabilité des logements, la gestion et l'entretien des centaines de logements sociaux à Jette,... sont autant de preuves de l'engagement de la commune pour assurer un environnement agréable et des conditions d'habitat optimales à Jette.

**Tous les détails sur les projets
DE RÉNOVATION ET DE
CONSTRUCTION À JETTE**

PAGES 5 À 8



**Place Reine Astrid :
un nouveau toit pour la friterie
PAGE 4**

**Coopération :
Sidi Bibi en visite à Jette
PAGE 10**

**Place aux enfants :
une opération qui plaît
PAGE 11**



Du logement... de qualité et pour tous

La situation du logement à Bruxelles est bien connue : prix à l'acquisition et à la location en hausse forte et constante, manque de logements de qualité à destination des grandes familles ou des personnes à revenus plus limités, immeubles à l'abandon,...

Qu'en est-il à Jette ? Selon la dernière étude du RBDH (Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat), Jette se distingue parmi les 5 communes qui ont accepté de collaborer, avec la Région, dans des projets de logements à prix moyen ou destinés à ces familles. On ne peut nier cependant que les prix ont grimpé à Jette dans une proportion équivalente à la moyenne régionale. Néanmoins, sans pouvoir contrer totalement la spéculation - un mécanisme qui s'inscrit au-delà des frontières communales - nous pouvons agir concrètement pour réguler quelque peu le marché. Notre commune lutte depuis maintenant plus de 15 ans contre l'abandon des immeubles de logement. Résultat : on peut estimer que le nombre de ces habitations ne dépasse pas 1% de l'ensemble des logements à Jette. Cette politique volontariste permet également d'encourager les propriétaires à rénover leur bien, ce qui contribue à une qualité globale du patrimoine privé. Par ailleurs, j'ai depuis de très nombreuses années contribué à développer des projets de logements financés tantôt par le privé, tantôt par le public. Vous pourrez découvrir dans ce numéro de novembre du journal communal, les principaux dossiers en cours. Outre les logements des "Jardins de Jette" dans le nord de la commune, ces nouveaux projets représentent environ 600 habitations. Ma volonté fut aussi de garantir une mixité dans le type de logements construits. Certains s'adresseront à une population plus aisée, d'autres concerneront les revenus moyens. Enfin, plusieurs phases de rénovation des logements sociaux sont en cours ou vont démarrer dans les mois qui viennent.

Que peut-on en conclure aujourd'hui ? Que cette politique dynamique se concrétise par l'augmentation importante du nombre de logements répartis sur l'ensemble du territoire jettois. Des difficultés demeurent néanmoins : les prix à la location et à l'acquisition, le manque de logements pour les revenus moyens ou les plus modestes,...

Par conséquent, je souhaite persévérer, avec le président du Foyer Jettois Paul Leroy, l'échevin de l'Habitat Didier Paternotte et le collège, dans mon objectif de garantir du logement de qualité s'intégrant dans les quartiers et s'adressant au plus grand nombre de personnes. Je peux aussi constater que cette politique volontariste ne s'est pas faite au détriment des espaces verts qui représentent 25% du territoire communal. Pour conclure, au-delà des "briques", le logement ce sont avant tout des femmes et des hommes qui doivent pouvoir s'épanouir dans l'espace communal. Telle est ma priorité en cette matière. Bonne lecture !

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

En direct du Conseil communal

Le mardi 4 octobre dernier, les élus communaux se réunissaient à l'Hôtel du Conseil. Voici ce qui est ressorti de cette séance du conseil communal.

JETTE-SAT. Le conseil communal a reconduit le contrat conclu avec le Service public fédéral (SPF) Intérieur dans le cadre des Plans Drogue, conventions relatives à la prévention des nuisances sociales liées aux drogues. Le fonctionnement du Jette-Sat, service communal d'accompagnement pour personnes toxicodépendantes, est donc cette année encore subsidié par le SPF Intérieur.

STATIONNEMENT PAYANT. Le stationnement redevient gratuit dans la rue Henri Werrie entre la chaussée de Wemmel et la place Laneau. Le conseil communal a décidé de supprimer la zone de stationnement payant courant sur 33 mètres le long de l'ancien Centre administratif. Cette abrogation est déjà effective, les horodateurs ont été retirés de cette portion de la rue.

CONSTRUCTION D'UN ÉDICULE SUR LA PLACE REINE ASTRID. Les baraques à frites et beignets de la place Reine Astrid vont être remplacées. D'ici 2006, un édicule sera construit pour héberger la friterie existante ainsi qu'un autre commerce dans deux locaux que la commune mettra en location. Voir les détails en page 4.

RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DU POELBOSCH. La commune, propriétaire des écoles Dieleghem et Poelbosch, a décidé d'étudier la faisabilité d'un regroupement de ces entités en une seule école. Les pavillons disparates et vétustes du Poelbosch occupant une surface de sol importante et ne répondant plus aux besoins seraient ainsi démolis. Une nouvelle école communale francophone devrait par la suite voir le jour sur le site du Poelbosch. L'avant-projet de construction est confié à un bureau extérieur.

LOGEMENT SOCIAL. Seize appartements de type social sis rue Jules Lahaye 178, sur le site de l'ancienne siropierie Wayland, sont mis en location. Ces bâtiments furent acquis par la commune à la fin des années 90 afin de réhabiliter ce site semi-industriel et rénover les trois bâtiments principaux pour en faire du logement. Le projet a été subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale. Après deux ans de chantier, 16 appartements de 1 à 5 chambres sont bientôt finalisés (fin novembre). Les futurs locataires emménageront sous peu. Compte tenu du nombre de logements disponibles dans le parc immobilier de la commune et de la longue liste d'attente de candidats-locataires, les inscriptions de candidats-locataires avaient été suspendues par la commune en 2003 et 2004.

SÉCURISATION DES ABORDS DES LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE FLORAIR 3. En mars 2005, un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyait un subside aux communes pour développer des projets de sécurisation des logements sociaux. Dans ce contexte, le Foyer jettois a proposé divers aménagements destinés à améliorer la sécurité des accès à l'immeuble Florair 3 (avenue Guillaume De Greef). Les conseillers ont approuvé le projet définitif de ces travaux dont le coût est estimé à 45.860 EUR. Ces travaux consistent notamment en la sécurisation et l'aménagement de l'entrée du bâtiment par la création d'un sas d'entrée, l'aménagement du hall et l'amélioration de l'accès aux personnes.

Ventes au porte-à-porte et rabatteurs publicitaires: soyez vigilants

C'est un phénomène récurrent. D'entétés rabatteurs publicitaires se présentent dans les commerces pour vendre de l'espace publicitaire dans un soi-disant répertoire communal. Sachez que cette appellation est utilisée de manière abusive dans le but de suggérer un lien quelconque avec l'administration communale. Il n'en est rien. L'administration publie chaque année, à l'occasion du marché annuel, une brochure intitulée "Vivre à Jette" dans laquelle on peut retrouver tous les commerces établis à Jette. Il s'agit du seul et unique répertoire commercial de l'administration communale. Soyez donc vigilant(e).

Les personnes privées doivent également faire attention lorsqu'elles se trouvent confrontées à des vendeurs qui font du porte-

à-porte pour vendre des autocollants, des cartes de soutien, ... prétendument au profit des pompiers, des services d'aide ou de la police. Ces vendeurs n'ont aucun lien avec les services de secours. Le règlement de ces corps de métier interdit même toute forme de collecte auprès de la population.

Soyez donc sur vos gardes lorsque de beaux parleurs se présenteront à vous en essayant de vous vendre leurs marchandises au nom de la commune ou des services de secours. Mais que cela n'empêche toutefois pas vos élans de générosité pour des associations caritatives telles que la Fondation du Père Damien, Unicef, Médecins sans frontières et bien d'autres dont les bénévoles font eux aussi du porte-à-porte.

Correction "Vivre à Jette"

La brochure "Vivre à Jette" répertorie l'ensemble des commerces jettois et fournit des informations utiles sur l'administration communale, les infrastructures culturelles et sportives, les écoles de Jette, ... Une erreur s'est glissée dans le nom et l'adresse de La Closerie des Vignes, sur la page 100. Nous la corrigeons.

La Closerie des Vignes - avenue Charles Woeste 130 - Jette
Ouvert: 10h-13h et 14h30-19h. Fermé les dimanche et lundi

Une version électronique du "Vivre à Jette" est disponible sur le site www.vivrealette.be.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Horaires des services communaux

Services Population, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h
Sauf Chômage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91

Conseil communal

Les prochaines séances du Conseil communal sont fixées au **mercredis 7 décembre 2005 à 20h et 21 décembre 2005 à 19h**. Cette séance aura lieu dans l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

La commune réclame la clarté à propos du tram 10

Etude d'incidences et participation des riverains avant d'envisager la concrétisation du projet

AVENUE GIELE

Travaux de rénovation et mise en place d'un sens unique

Dans le courant du mois de juin, un sondage d'opinion a été réalisé dans le quartier délimité par l'avenue Giele, la rue Van Beesen, l'avenue Odon Warland et la chaussée de Jette. Ce sondage était relatif à la mise à sens unique de l'avenue Giele. La problématique de la mobilité doit être envisagée sur une base plus large qu'une seule rue. Le collège des bourgmestre et échevins a pris la décision de respecter, comme expliqué dans un précédent toutes-boîtes, l'opinion de la majorité, à savoir instaurer le sens unique de l'avenue Giele allant du square Amnesty International vers l'avenue Carton de Wiart. C'est donc le contraire de la précédente situation.

La rénovation des trottoirs est pratiquement terminée. Un ralentisseur de vitesse va être aménagé et asphalté. L'alignement des trottoirs et le stationnement bilatéral seront maintenus. Durant les travaux, la rue est partagée en deux tronçons, de manière à garantir l'accessibilité. D'ici la fin du mois de novembre, la rue devrait à nouveau être accessible à la circulation, pour autant que les conditions climatiques ne perturbent pas le chantier.

RUES DE BAISIEUX ET GILSON

Renouvellement des conduites d'eau

Le renouvellement des conduites d'eau par l'IBDE est terminé dans la rue De Baisieux et dans la rue Gilson entre l'avenue De Greef et la rue De Baisieux. Les travaux dans le tronçon de la rue Gilson compris entre la rue De Baisieux et Bruxelles se dérouleront durant le mois de novembre. Durant cette période, les raccordements individuels seront poursuivis.

RUE VANDERBORGH

Rénovation des trottoirs

La rénovation des trottoirs est terminée du côté impair de la rue Vanderborgh. Un ralentisseur de vitesse est en cours d'aménagement à hauteur du numéro 152. Durant la période de séchage de ce plateau, les travaux de rénovation des trottoirs seront entrepris dans le tronçon entre l'avenue Broustin et Koekelberg. Après le séchage du premier plateau, il sera procédé à l'aménagement d'un deuxième plateau.

AVENUES DE HEYN ET DE L'ARBRE BALLON

Réparation des trottoirs

Les racines d'arbres qui déformaient les trottoirs ont été coupées par le service des Plantations. Durant le mois de novembre, les réparations nécessaires seront effectuées au niveau des trottoirs et des bordures seront posées autour des fosses d'arbres.

Depuis fin 2003, le gouvernement régional bruxellois a pour projet de mettre sur pied une liaison par tram rapide entre la station de métro Simonis et l'AZ-VUB. La STIB a choisi le chemin le plus direct: via l'avenue de Jette et l'avenue de l'Exposition. Ce projet a suscité bon nombre de réactions négatives parmi les habitants et les commerçants des rues concernées. Le collège des bourgmestre et échevins pose également un avis négatif sur le tram 10. Une telle liaison ne peut se faire que dans le cadre d'un projet global de restructuration des transports en commun en faveur des Jettois et après avoir réalisé une étude d'incidences. La commune de Jette exige une étude complète de toutes les options, du statu quo à l'option la plus lourde en terme d'impact (tram rapide, métro,...) De plus, la commune réclame déjà depuis longtemps que le principe de cette étude neutre et objective soit adopté. Les résultats de cette étude doivent être considérés dans leur



intégralité pour la décision de liaison qui sera finalement prise. Jusqu'à présent, le collège n'a reçu aucun engagement formel de la Région quant au respect de ce principe.

Le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirottin insistent sur une étude d'incidence conduite sur un vaste champ d'investigation et combinée à un dialogue systématique avec les personnes concernées, y compris les riverains. Cette étude serait réalisée par un bureau indépendant qui analyserait toutes les alternatives possibles pour, ensuite, déterminer leur impact sur l'environnement des quartiers traversés. Une telle étude permettrait d'évaluer si une liaison de tram est opportune, ce qui aujourd'hui n'est toujours pas démontré. C'est maintenant à la Région de fournir aussi vite que possible des éclaircissements dans ce dossier sensible.

Les Jettois, riverains, commerçants et autorités communales, veulent se faire entendre et participer activement à ce projet qui peut avoir un impact important sur le cadre de vie et l'activité d'un des centres majeurs de notre commune.

Stationnement payant dans le quartier du Miroir

Afin d'assurer une meilleure rotation du stationnement de véhicules, la zone de parking payant a été élargie dans le quartier commerçant du Miroir. De nouveaux horodateurs y ont été installés. Tous ces appareils sont opérationnels depuis la fin du mois d'octobre. Ils sont là pour assurer rapidement aux automobilistes adeptes du shopping une place de parking dans le



centre commerçant de notre commune. Les habitants du quartier peuvent obtenir une carte de riverain auprès de l'administration communale.

La zone de stationnement payant dans le quartier du Miroir comprend: la place Reine Astrid; la rue Léon Theodor jusqu'à hauteur des numéros 258 et 245; la rue Léopold 1er du n° 436 au n° 482 et du n° 505 au n° 527, soit de la place Reine Astrid au boulevard de Smet de Naeyer; la rue Henri Werrie du n° 61 au n° 89 et du n° 70 au n° 96, soit de la place Laneau à la rue Léon Theodor; la chaussée de Jette du n° 677 au n° 695 et du n° 590 au n° 610; l'avenue de Laeken entre la chaussée de Jette et l'avenue de Jette; l'avenue de Jette du n° 296 au n° 332, soit le long des habitations de la rue Prince Baudouin jusqu'à la rue des Wallons; la rue Timmermans du n° 1 au n° 67 et du n° 2 au n° 46, soit jusqu'à la rue des Wallons; la rue Ferdinand Lenoir du n° 1 au n° 39 et du n° 2 au n° 40, ou de la rue Léon Theodor au boulevard de Smet de Naeyer. La zone ainsi que les places de stationnement payant sont délimitées par des panneaux de signalisation et des marquages blancs au sol.

Nouveaux numéros de téléphone pour la zone Bruxelles-Ouest

Depuis la fin du mois de septembre, la zone de police de Bruxelles-Ouest dispose d'un nouveau numéro d'appel. Le numéro d'appel général de cette zone qui comprend Jette, Ganshoren, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean est désormais le 02/412.12.12.

Etant donné que la zone de police possède un nouveau central téléphonique, toutes les communications peuvent être transférées vers chaque commissariat. Les différents commissariats disposaient auparavant de leur propre numéro qui ne permettait pas le transfert d'appels.

Attention! Le central téléphonique ne signale pas par une tonalité les lignes déjà occupées. Cela signifie que si vous appelez un numéro qui ne répond pas après un certain temps, il est préférable de rappeler plus tard.

En cas d'urgence, composez bien entendu le 101.

Place Reine Astrid : un nouveau toit pour la friterie

Le 4 octobre dernier, lors du conseil communal, les élus locaux ont marqué leur accord sur la construction d'un édifice sur la place Reine Astrid.

Les frais d'emprunt couverts par les futurs loyers

Le conseil communal a approuvé la dépense estimée pour la construction



Cette construction sera érigée en 2005 à l'endroit où se trouvent actuellement la friterie et la baraque à beignets. L'étude du projet a été confiée au bureau d'architectes Nord-Sud.

de l'édicule. Le coût du projet, estimé à près de 206.000 EUR, sera amorti par la mise en location des deux locaux qu'il abritera. Un contrat de bail a déjà été conclu entre la commune et l'exploitant de la friterie de la place

Reine Astrid, installée là depuis de nombreuses années. Les occupants du second espace n'ont pas encore été désignés.

La fin d'une époque

Le remplacement des baraques à frites et à beignets par un édifice flamboyant neuf marquera la fin d'une époque. Il faut admettre qu'après plusieurs années d'existence, les installations actuelles montrent des signes d'essoufflement, voire de vétusté. La nouvelle construction permettra aux exploitants de travailler en respectant au plus près les normes d'hygiène et d'environnement les plus strictes. Le confort aussi s'en verra accru: celui des riverains, tout d'abord, qui n'auront plus à souffrir des odeurs de nourriture, mais aussi celui des clients. De plus, tout l'environnement s'en trouvera modifié.

Le nouvel édifice s'inscrira beaucoup mieux dans le paysage de la place Reine Astrid que les deux constructions existantes, au profit également de la clientèle et des nombreux commerçants de la place et de ses environs. La destruction des baraques se fera, peut-être, au détriment du folklore (quoique rien ne soit moins sûr) mais très certainement au bénéfice de tous.



Verres blancs et colorés séparés dans les bulles à verre

Vous devez désormais séparer le verre blanc du verre de couleur lorsque vous les déposez dans les bulles à verre. Il n'est plus permis de mettre le verre dans les sacs poubelles. Les bulles à verre permettent un meilleur recyclage.

Vous désirez savoir quel petit geste vous permettra de protéger l'environnement de manière simple et efficace? Alors voici: séparez le verre blanc du verre coloré! Simple et efficace: il suffit juste de se rendre aux bulles à verre les plus proches et de bien viser. Le verre blanc dans les bulles à verre blanches et le verre de couleur dans les bulles colorées. Vous triez mieux et Bruxelles-Propreté recycle plus efficacement. Les nouvelles bulles à verre seront graduellement placées dans toute la Région. A Jette, vous les trouverez: avenue de l'Arbre Ballon (Delhaize), avenue de Heyn, avenue Van Engeland/clos Jecta, rue Schuermans, avenue de l'Exposition/avenue Moyens, avenue du Laerbeek/petite rue Sainte-Anne, avenue de Jette/rue des Flamands, rue Van Bortonne (Delhaize), avenue Broustin/rue Vanderborcht, rue Serkeyn/rue Ongena, rue Hainaut (Delhaize), église ND de Lourdes/rue Vandervelet, avenue Secretin/rue Lahaye, avenue De Greef/Résidences Florair et Florair 1, parc de la Jeunesse (parking), rue Lahaye/Résidence Essegheem 2, avenue Hepburn (parking), rue Faes/avenue de Levis Mirepoix, avenue Carton de Wiart/rue Longtin, avenue de Laeken, rue Léopold 1er (GB). D'autres emplacements doivent encore être étudiés car des problèmes techniques peuvent survenir. Il s'agit du rond-point de la place des Jardins de Jette, la rue Van Rollegheem (église Sainte-Claire), la rue Toussaint, la chaussée de Wemmel (CPAS) et l'avenue de Levis Mirepoix (école Van Helmont). La commune a, en outre, demandé à Bruxelles-Propreté de s'attaquer aux problématiques souvent liées à la présence des bulles à verre, à savoir la propreté (débris de verre, dépôts clandestins,...), la sécurité des usagers de l'espace public (piétons, cyclistes, automobilistes,...), l'aspect esthétique (impact visuel, netteté des alentours) et le bruit.

Pas de verre dans les sacs-poubelles

Le verre figure parmi les matériaux les plus facilement recyclables. La bulle à verre constitue donc la meilleure solution. C'est désormais l'unique solution: le recyclage n'est pas garanti pour les sacs bleus, mettre du verre dans de tels sacs n'est donc plus autorisé. Le verre ne peut être recyclé s'il est déposé dans les sacs blancs et cela peut même s'avérer dangereux lors de la collecte, la bulle à verre est bien pratique. Ne mettez donc plus de verre dans les sacs-poubelles: utilisez les bulles à verre.

Vous pouvez déposer dans les bulles à verre appropriées: bouteilles, bocaux et autres flacons vides sans couvercle.

Vous ne pouvez pas déposer dans les bulles à verre: ampoules, vitres, miroirs, lampes TL, porcelaine, Pyrex, faïence, cristal ou poterie.

Dès la mi-novembre, la collecte des déchets verts le dimanche après-midi, c'est fini !



Déchets verts et chimiques

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Pendant les mois d'été et jusqu'à la mi novembre, Bruxelles-Propreté organise une collecte hebdomadaire des déchets verts. Le principe est le suivant: vous rassemblez les déchets de jardin dans des sacs verts, faites des tas de vos branches mortes et déposez le tout devant chez vous; la collecte commence à 14h. La dernière collecte aura lieu à la mi novembre et reprendra l'année prochaine au printemps.

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jetteois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jetteois: 12,50

EUR/m³. Tarif particuliers non-jetteois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jetteois: 25 EUR/m³.

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les aux Coins Verts fixes communaux ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le restant de l'année:

place Cardinal Mercier (police):
14 novembre, 12 décembre - de 17h15 à 18h15

avenue Woeste (ND de Lourdes):
28 novembre - de 18h30 à 19h30

Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner

au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

A partir de la mi-novembre, la collecte des objets encombrants aura à nouveau lieu le dimanche après-midi, en lieu et place de la collecte des déchets verts. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté au 0800/981.81.

DÉCHETTERIE RÉGIONALE. Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

La politique communale de rénovation crée du logement

Depuis de nombreuses années, Jette mène une vaste politique de rénovation sur son territoire, à l'initiative du bourgmestre Hervé Doyen et de l'échevin de l'Habitat Didier Paternotte. Des chancres urbains ont été rachetés et transformés en logements sociaux ou en bâtiments d'utilité publique, écoles ou garderies, par exemple. Pensez aux rachats et aux projets de rénovation des immeubles de la drève de Rivieren, de l'ancienne siroperie Wayland dans la rue Jules Lahaye, du 224 du boulevard de Smet de Naeyer, du 300 rue Léopold 1er ou encore de Publivenor au coin de la rue de l'église Saint-Pierre et de la chaussée de Wemmel. L'achat de La Maison communale, entièrement rénovée, représente aussi un bel exemple de la valorisation du patrimoine jettois.

La lutte pour le logement, surtout à des loyers ou prix d'achat raisonnables, va bien au-delà de la rénovation d'immeubles, comme c'est le cas de l'ancien centre administratif situé rue Werrie. La construction de nouvelles habitations est également stimulée. Il en va ainsi des "Jardins de Jette", entre l'avenue de l'Exposition et l'avenue de l'Arbre Ballon, qui comprend des centaines d'habitations, ou de la vente par parcelle des terrains "Topweg" qui débouchera sur la création d'appartements et de maisons. La commune conduit, en outre, toute une série d'initiatives en faveur du logement. Parmi celles-ci: la création de

l'agence immobilière sociale qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les familles défavorisées, la lutte contre les immeubles et terrains à l'abandon, le contrôle de l'habitabilité des logements, la gestion planifiée de l'entretien et de la rénovation du patrimoine des très nombreuses habitations sociales jettoises, la "verdurisation" du sud de la commune,... Ces initiatives démontrent que la commune s'investit totalement dans la création d'un cadre de vie agréable et dans la promotion de conditions de logement optimales à Jette.

Les inscriptions communales pour les demandes de logements sociaux ont été suspendues, par le passé, en raison du nombre limité de logements sociaux communaux disponibles. Les candidats-locataires peuvent, depuis le début de cette année, à nouveau s'inscrire sur les listes d'attente d'habitations sociales. Il suffit de s'adresser au service du Patrimoine communal, chaussée de Wemmel 100 - tél. 02/423.13.98. Par ailleurs, notre commune collabore étroitement avec la société coopérative d'habitations sociales Le Foyer Jettois qui gère plus de 1.000 logements à Jette. Dans une prochaine édition du Jette-Info, un article sera consacré aux projets du Foyer Jettois.

15. Jardins de Jette

Projet d'habitat global (appartements, maisons familiales, bureaux, rues, plantations, terrains de jeu,...)

760 appartements et 140 maisons

Début des travaux: '92

Fin estimée des travaux: 2010

Initiative privée

16. Lahaye bis

65 logements - nouvelle construction

Projet SLRB / Jette / Foyer Jettois

17. rue Werrie 18-20

Ilot de lofts et appartements avec jardin intérieur

Anciennement centre administratif

Début des travaux: '06 - fin estimée des travaux: '09

En attendant le début des travaux, les locaux inoccupés accueillent des initiatives urbaines telles que des projets sociaux et culturel.

Initiative: collaboration administration de Jette / BIP

18. rues Léon Theodor, Thomaes, chaussée de Wemmel

Lofts et appartements

Anciennement bâtiment Pfizer

Initiative privée

Début des travaux: après obtention du permis d'urbanisme (courant '06)

19. chaussée de Jette

29 habitations unifamiliales et 115 appartements

Anciennement Firme Raes

Projet Jette Village

Début des travaux: après obtention des permis de lotir et d'urbanisme

20. Mail du Topweg

10 maisons et 113 appartements

Réalisation des travaux en différentes phases

Initiative privée



Projets immobiliers à Jette

1. rue du Bois 15-17

2 habitations sociales unifamiliales rénovées ('93)

2. avenue Broustin 6

1 habitation sociale unifamiliale rénovée ('99)

3. avenue Broustin 22

2 duplex sociaux ('99)

4. boulevard de Smet de Naeyer 224

9 appartements sociaux dans un immeuble inoccupé ('99)

5. rue de l'église Saint-Pierre 19-21

16 appartements dont 10 appartements sociaux et 6 à prix libre - nouvelle construction ('97)

6. drève de Rivieren 342

4 duplex dont 2 duplex sociaux et 2 duplex à prix libre ('00)

7. drève de Rivieren 330

3 appartements sociaux rénovés ('00)

8. rue Van Bortonne 18

3 appartements sociaux rénovés ('98)

9. chaussée de Wemmel 224

Habitation unifamiliale rénovée ('99)

10. chaussée de Wemmel 242

Appartement social rénové et duplex social ('99)

11. rue Léopold 1er 300

Rez-de-chaussée garderie - nouvelle affectation

7 appartements sociaux rénovés ('04)

Anciennement Monarque - immeuble inoccupé

12. rue Dupré 115

Habitation sociale unifamiliale rénovée ('05)

Proximité Centre Technique (CTC)

13. rue Jules Lahaye 178

16 appartements sociaux - rénovation et nouvelle construction ('06)

Anciennement siroperie Wayland

14. rue de l'église Saint-Pierre 87-91 et chaussée de Wemmel 257-263

10 appartements sociaux

Début des travaux: nov. '05

Habiter DANS UNE ANCIENNE SIROPERIE

La commune de Jette a fait l'acquisition, fin des années '90, des bâtiments de l'ancienne siroperie Wayland, rue Jules Lahaye 178. A l'issue d'un concours d'architectes, un projet de réaménagement de ce site semi-industriel fut sélectionné. Le projet, subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale, prévoit la rénovation des trois bâtiments principaux et la destruction de l'annexe. Au total, 16 appartements sociaux de 1 à 5 chambres sont en cours d'aménagement et seront mis en location. Dès que les travaux seront finis, au début de l'année prochaine, les locataires pourront s'installer dans ce magnifique immeuble.

Caractère industriel maintenu

Les bâtiments Wayland furent achetés par l'administration communale pour un montant équivalent à ± 490.000 EUR dans le but d'y construire 16 appartements sociaux. Le chantier de rénovation a commencé le 18 août 2003 et prendra fin après plus de deux ans de travaux. Le coût total du projet s'élève à ± 2,4 millions d'euros, montant pour lequel notre commune bénéficie d'un subside régional de 1.250.000 euros.

Les travaux consistent en une rénovation totale des bâtiments, de l'électricité à la réfection du toit et des planchers au chauffage. Le caractère industriel est de toute manière maintenu. Ainsi, les grandes cheminées sont conservées et bénéficieront d'un éclairage particulier.



Le résultat répond aux besoins des candidats-locataires. Vu le manque de logements disponibles pour les familles nombreuses, 3 appartements disposent de 4 chambres et 2 appartements en comptent 5. Sept appartements de 2 chambres et quatre d'une chambre complètent l'offre. Seize appartements, dont 5 duplex, voient donc le jour. En raison des coûts importants d'investissements (achat, rénovation, études,...), les loyers demandés seront plus élevés que ceux des habitations "sociales" traditionnelles. Ces logements rénovés seront donc destinés aux candidats-locataires dont les revenus sont les plus élevés. Les locataires concernés seront bientôt avertis.



LA RÉHABILITATION De l'ancien site Publivenor

Après l'arrêt des activités de la société Publivenor, un important îlot du centre de Jette risquait d'être laissé à l'abandon. Afin de poursuivre sa politique active de rénovation du quartier, la commune de Jette s'est portée acquéreur des immeubles sis rue de l'Eglise 87/89/91 ainsi que chaussée de Wemmel 257 et 263. Ce projet s'inscrit, en effet, dans un contexte de revitalisation du cœur de la commune, qui a déjà conduit à la rénovation complète de la drève de Rivieren et à d'importants investissements chaussée de Wemmel, rue de l'Eglise Saint-Pierre et rue Van Bortonne. Le compromis de vente a été signé le 17 septembre 1999 et, après le feu vert du conseil communal relatif à l'acquisition, l'acte définitif a été conclu le 30 décembre 1999, pour 12,5 millions de francs belges.

Au cours de l'année 2001, s'est déroulée la procédure de désignation du bureau d'études chargé de la rénovation du site. Un avant-projet a été adopté par le collège des bourgmestre et échevins.

Familles et personnes seules

L'aménagement de l'ancien site "Publivenor" doit commencer à la fin du mois de novembre. D'une durée estimée de 200 jours ouvrables (hors intempéries et hors week-ends), ce chantier devrait s'achever à la fin de l'année prochaine.

Cet îlot d'habitation sera composé à terme de 10 logements: 1 logement de 4 chambres; 5 logements de 3 chambres et 4 logements d'1 chambre. Quatre habitations disposeront en outre d'un jardin privatif. Du logement pour les familles nombreuses et moyennes, les personnes seules et les couples sans enfants mais également pour des personnes à mobilité réduite: deux logements du rez-de-chaussée sont conçus afin de faciliter l'hébergement de personnes moins valides.

Cet ensemble sera agrémenté d'un pavillon central qui combinera les fonctions d'accès aux logements et aux jardins de l'îlot.



Le projet Jette Village veut créer UN NOUVEAU LOTISSEMENT



Copyright Architectes : Assar – Accarain & Bouillot – Maître d'ouvrage : SA Jette Village

La Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB) a acheté, fin 2001, l'ancien site Raes, sur la chaussée de Jette. Par le biais du projet Jette Village, la SDRB prévoit de démarrer un nouveau lotissement qui créerait près de 150 logements dans le quartier.

Etat des lieux et Conseil d'Etat

Revenons un petit peu sur l'histoire du projet. Fin 2001, la SDRB s'est portée acquéreur des bâtiments de l'ancienne entreprise Raes pour un montant de 90 millions de francs belges. L'ensemble, d'une superficie de plus de 10.000 m², serait démantelé et réaménagé en logements pour répondre à la forte demande d'habitations dans la commune. Le projet proposé s'est heurté à l'opposition des riverains.

Le projet a été introduit auprès des autorités compétentes qui doivent décider si un permis de lotissement peut être délivré. Dans le même temps, les riverains ont introduit une plainte auprès du Conseil d'Etat.

Près de 150 logements

Si le demandeur privé sa Jette Village obtient un permis de lotissement, il pourra introduire des demandes de permis d'urbanisme. Les travaux ne devraient donc commencer que dans le courant 2006, vraisemblablement à l'automne, au plus tôt. Le projet prévoit pour l'instant un total de près de 150 nouvelles habitations, dont 29 logements unifamiliaux et 125 appartements. Cette nouvelle construction sera subdivisée en quatre bâtiments différents. Les logements devraient être vendus à des prix attractifs à des personnes dont le salaire ne dépasse pas un certain plafond. L'objectif de Jette Village est de créer des logements à proximité du centre de la commune.



Pendant cinquante-deux ans, les bâtiments sis 18-20 rue Henri Werrie ont abrité les services de l'administration communale jettoise. Après un demi siècle de bons et loyaux services, les locaux de cette ancienne fabrique de tabac sont en passe de se transformer en îlot résidentiel.

Le projet de rénovation de l'ancien centre administratif est géré par Belgian International Properties.

Ce promoteur est donc chargé d'y créer un îlot homogène composé à proportions quasi égales de lofts (bruts de finitions) et d'appartements. Une maison unifamiliale y est prévue. Le projet est d'envergure: les habitants des lieux disposeront, notamment, d'un jardin intérieur avec allées de traverse, d'un parking souterrain,... Il s'agira d'habitations de standing destinées à un public plutôt aisé.

L'avis de la population

Aussi beau que ce projet puisse être, il n'en est pas moins soumis à une série de formalités. Le Plan Particulier d'Aménagement du Sol (PPAS) est en voie d'abrogation. En effet, ce plan établi par la commune indique les affectations (logement, bureaux, commerces,...) admises sur une

LOGEMENTS DE STANDING Dans une usine de tabac



portion du territoire communal. Or, le PPAS qui couvre la zone de l'ancien centre administratif ne prévoyait pas de logement.

Le projet sera également soumis à la Région. La population jettoise sera aussi consultée: la création de l'îlot résidentiel, rue Henri Werrie, sera soumise à une enquête publique. Les Jettois auront donc la parole et pourront exprimer leurs éventuelles remarques.

Afin de ne pas laisser le centre administratif à l'abandon, l'administration communale a conclu une convention avec l'asbl Precare qui met les locaux à la disposition de personnes ou collectifs désireux de développer des projets artistiques, sociaux ou culturels. Et pas politiques donc, comme mentionné erronément dans le numéro précédent du Jette-Info.

JARDINS DE JETTE, Un projet de développement urbain moderne



En 1990, la commune de Jette a pris la décision d'ériger un nouveau quartier sur ses terrains situés entre l'avenue de l'Arbre Ballon et l'avenue de l'Exposition. Cette portion de ville a entre-temps déjà pris forme mais le projet global ne sera achevé que dans quelques années. Là où s'étendaient des terres cultivées se dresse désormais le quartier résidentiel flambant neuf des "Jardins de Jette" aux noms évocateurs: rue Audrey Hepburn, clos Marilyn Monroe ou encore rue Marlene Dietrich.

La crise du logement interpelle

La construction des "Jardins de Jette" s'inscrit dans le cadre d'une sérieuse crise du logement que la Région de Bruxelles-Capitale a connue dans les années '80. Les autorités ont dû trouver des solutions originales pour attirer des habitants qui quittaient

la ville afin de devenir propriétaires à moindre coût. En 1990, la commune de Jette, dont la population avait chuté à 39.000 habitants, a jeté les bases de ce nouveau quartier en collaboration avec le promoteur du projet, l'Association Momentanée Jette. Ce fut le coup d'envoi d'un impressionnant retournement de situation; notre commune compte en effet plus de 42.000 Jettois.

Caractère résidentiel

En s'attardant sur les formes, les rues, les matériaux et les couleurs du futur quartier, la commune et les chefs de projet poursuivaient plusieurs objectifs: beaucoup de verdure, des espaces à taille humaine, des habitations de qualité, un cadre de vie chaleureux (piétons, zone 30, plantations, terrains de jeu), des logements qui répondent aux exigences modernes et différentes possibilités de logement (individuel ou familial). A terme, le quartier comprendra au total environ 760 appartements et 140 maisons, ainsi que des bureaux et des commerces. Le caractère résidentiel des Jardins de Jette est ainsi respecté.

La construction des maisons et des immeubles à appartements, combinée à l'aménagement des voiries, a débuté en septembre 1992 et est exécutée en différentes phases. 682 logements ont déjà été érigés dont 133 maisons unifamiliales et 549 appartements.

L'achèvement de ce projet unique de développement urbain est attendu pour 2010.



LOFTS ET APPARTEMENTS Prévus sur le site Pfizer

Le groupe pharmaceutique Pfizer a décidé de fermer son usine de la rue Léon Theodor en février 2002. Cette décision s'inscrivait dans le cadre d'une réforme mondiale de la structure de production du groupe. La multinationale voulait rassembler la production de ses médicaments dans des usines à plus grande capacité. Le site jettois ne pouvait être étendu, il fut donc abandonné. Les rumeurs les plus folles ont couru, notamment la construction d'un centre d'accueil pour réfugiés. Pendant ce temps, l'entreprise pharmaceutique a vendu l'usine à un promoteur immobilier qui souhaite y construire principalement des lofts et des appartements.

Impact sur les environs immédiats

Les bâtiments situés entre les rues Léon Theodor, Thomaes et la chaussée de Jette info n°125 - novembre 2005

Wemmel sont vides depuis la fin 2003. La nouvelle affectation de ces immeubles, d'une surface bâtie totale de 28.000 m² sur un terrain de plus d'un hectare, dans le centre historique de Jette, aura un impact sur la commune de Jette, ses habitants et ses commerçants.

La société belge Leignon Synergie s'est portée acquéreur de l'implantation pour un montant de 4,1 millions d'euros. Le projet de rénovation n'en est encore qu'à ses débuts. Le propriétaire, le développeur de projet et le bureau d'architectes ont déjà pris contact avec le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevine de l'Urbanisme Christine Gallez. Tout sera mis en oeuvre, dans ce dossier, pour assurer une intégration harmonieuse de ce futur ensemble de logements et d'autres affectations.

Le but de l'acquéreur est de consacrer la plus grande partie du terrain au loge-

ment: lofts et appartements. A côté de cela, 2.000 m² seraient consacrés à d'autres affectations, surtout le long de la rue Léon Theodor et de la chaussée de Wemmel. Le terrain, à un jet de pierre de la place Cardinal Mercier et de la place Reine Astrid, offrirait un emplacement rêvé pour les petits commerces.

Quoiqu'il en soit, une grande partie des bâtiments actuels sera détruite afin de dégager de larges espaces sur le terrain. Cela se fera au bénéfice des habitants de la rue Thomaes: ils auront plus d'espace à l'arrière de leur jardin. Un piétonnier sera même construit. Il servira d'accès aux services de secours mais aussi de liaison entre la rue Léon Theodor, la chaussée de Wemmel et la rue Thomaes.

Sur la photo aérienne, vous pouvez voir la situation actuelle du site. A gauche, la chaussée de Wemmel (avant la rénovation

de la rue pour La Maison communale). En haut, la rue Thomaes et, à droite, la rue Léon Theodor.

Modification du PPAS

Etant donné que l'ancien site de Pfizer était utilisé à des fins d'industrie et qu'il est désormais destiné au logement, le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) doit être modifié. Une enquête publique se déroule à ce sujet jusqu'au 15 novembre. Les riverains peuvent venir exprimer leurs impressions et faire leurs remarques. Si aucun problème ne survient, le promoteur immobilier pourra introduire une demande de permis d'urbanisme l'année prochaine. Les travaux ne pourront commencer qu'après la délivrance du permis d'urbanisme et une seconde enquête publique. Vu l'ampleur du projet, la durée du chantier est estimée à 18 mois.

La fête à la Ferme pour Enfants

Résultats du concours de ballons:

Les 10 et 11 septembre derniers, un grand lâcher de ballons était organisé à l'occasion de la fête des 20 ans de la Ferme pour Enfants. Les enfants qui ont pris part au concours avaient attaché un petit mot à leur ballon avant de le laisser s'envoler vers d'autres cieux et d'espérer que quiconque trouvant un ballon enverrait une réponse. Des vents favorables ont visiblement soufflé sur les ballons de certains; des lettres de réponse sont parvenues à la Ferme pour Enfants.

Le palmarès:

- La Ferme recherche les coordonnées exactes de la grande gagnante du concours: il s'agit d'une petite Amandine. Son ballon a été retrouvé en France, à Boussières-en-Cambresis, dans les départements du Nord par un monsieur de 71 ans qui encourage Amandine à continuer à envoyer "des sourires dans le monde entier". Le nom de famille de la gagnante est peut-être Vandersir ou Saquéto, si quelqu'un la reconnaît, qu'il n'hésite pas à contacter la Ferme pour Enfants.

- Erika Champagne, dont le ballon a été retrouvé aux Pays-Bas (à Krabbendijk, en Zélande) et sa soeur Laura dont le ballon est parti à Haasdonk

- Gaspard Merten, son ballon a été trouvé à Blaaveld

- Lara Sarinella, dont le ballon a atterri à Tisselt Willebroek

- Mathieu Van der Meerschen dont le ballon a volé jusqu'à Beveren Waas.

Les prix gagnés sont des stages gratuits à la Ferme ainsi que des livres.

La Ferme pour Enfants: petite rue Sainte-Anne 172 - tél.: 02/479.80.53.



Une première dans la Région bruxelloise: le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Jette a décidé de développer une Centrale des Moins Mobiles. Mis en oeuvre en Flandre à l'initiative de l'asbl Taxistop depuis une quinzaine d'années déjà, le projet des Centrales des moins mobiles veut offrir aux personnes éprouvant des difficultés à se déplacer, pour l'une ou l'autre raison, et disposant de faibles revenus des possibilités de transport.

A Jette, ce service sera assuré par le CPAS, par le biais du service d'aide aux familles. Pour ce faire, le service compétent s'occupera de mettre en présence celles et ceux dont la mobilité est réduite (pas forcément pour des raisons de santé) et des

personnes qui disposent d'une voiture et de quelques instants qu'elles veulent mettre à profit pour développer des contacts sociaux et se rendre utiles à d'autres.

Les volontaires ne devront se soucier que de peu de choses si ce n'est la ponctualité. Pour le reste, ils/elles ne seront pas tenu(e)s par des horaires strictes et leur véhicule ne sera pas réquisitionné. En outre, les voitures mises à disposition de la Centrale des moins mobiles seront assurés

contre tout risque susceptible de se produire (dommage au véhicule, à la personne transportée, au conducteur,...) Un dédommagement forfaitaire calculé sur base des kilomètres parcourus est prévu.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service doivent s'affilier auprès de la Centrale au prix de 7 EUR par an. Seules les personnes à faibles ressources (maximum le double d'un revenu d'intégration) peuvent y faire appel.

La Centrale des moins mobiles cherche des volontaires

Si vous avez une voiture et du temps libre que vous souhaitez utiliser en vous mettant au service des autres, n'hésitez pas à contacter la Centrale des moins mobiles.

Infos: Centre Public d'Action Sociale de Jette - service d'aide aux familles (Magda Priem) - rue de l'église Saint-Pierre 47 - tél.: 02/422.46.96.

Stage/travail à l'étranger: un tremplin pour la carrière et l'esprit

A l'heure où les échanges internationaux s'intensifient et où l'on arrête pas de parler de mobilité, il est devenu évident qu'une expérience scolaire ou professionnelle à l'étranger représente un atout indéniable dans la carrière des jeunes.

La Communauté française propose différents programmes internationaux aux 18-30 ans de Bruxelles et de Wallonie leur permettant de partir pour une période plus ou moins longue dans un pays avec lequel elle entretient des accords de coopération. Il s'agit essentiellement de stages à effectuer dans le domaine de l'enseignement. Que ce soit pour exercer ses talents de professeur ou pour parfaire sa formation scolaire, les bourses de stages octroyées par le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique (CGRI) ouvrent beaucoup d'horizons.

Des possibilités concrètes à l'étranger

Pour tous ceux qui souhaitent se faire une expérience en dehors de nos frontières, la brochure "Etudier ou enseigner à l'étranger" publiée par le CGRI regorge d'informations sur les possibilités d'études

ou de travail en tant qu'enseignant aux quatre coins du monde. Les places vacantes pour l'année 2006-2007 sont désormais connues, les candidatures attendues.

Six choix s'offrent aux candidats:

- poursuivre une formation complémentaire ou de recherche en milieu universitaire ou dans une école supérieure;

- suivre un stage de langue durant l'été dans une université étrangère;

- assister un professeur de français dans un établissement scolaire à l'étranger;

- enseigner le français langue étrangère ou des matières en français dans un établissement scolaire en Louisiane;

- enseigner la langue et la littérature françaises de Belgique dans des universités étrangères;

- enseigner le français et/ou d'autres matières de spécialité (histoire, géographie, mathématique,...) au sein de lycées bilingues en Europe centrale et orientale.

Qu'il soit de 3 semaines ou de plusieurs années, chaque stage/poste

donne droit à un statut clairement défini, sans ambiguïté.

Une sélection sévère

Beaucoup d'appelés et peu d'élus! Plusieurs dizaines de candidats seront choisis l'année prochaine, pas des milliers. Pour pouvoir obtenir une bourse du CGRI, il faut avant tout remplir un dossier de candidature et le renvoyer avant le 1er décembre (pour les étudiants boursiers) et le 31 décembre de cette année (pour les postes de lecteurs et formateurs). Les candidats seront notamment jugés sur leurs diplômes et les grades obtenus, leurs expériences antérieures, des copies éventuelles des travaux réalisés (pour les candidats ayant l'architecture ou les arts comme discipline),...

Pour tout renseignement: Commissariat général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique - service des bourses d'études, formateurs et lecteurs - place Sainctelette 2 à 1080 Bruxelles - tél.: 02/421.82.02 ou 02/421.82.05 - fax: 02/421.86.55 - site internet: www.wbri.be/bourses - courriel: cgri@cgri.cfwb.be

Ne jouez pas avec l'eau chaude

L'eau chaude brûle autant que le feu

Chaque année, l'eau chaude fait des victimes qui finissent avec de graves brûlures. Dans le groupe des personnes à risque, on retrouve essentiellement les enfants. Savez-vous qu'avec une eau à 60°, un enfant sera gravement brûlé en 5 secondes? La prudence est de mise.

La plupart des accidents se déroulent dans la salle de bains. Ce sont les petits de moins de 3 ans qui sont le plus souvent victimes de graves brûlures dues à l'eau chaude. Les personnes âgées constituent, elles, le second grou-

pe à risque. Un bambin qui chipote au robinet d'eau chaude pendant son bain, une personne âgée qui fait un faux mouvement sous la douche,... autant de gestes innocents dont les conséquences peuvent être graves. Le degré des brûlures dépend de la température de l'eau et de la durée d'immersion. A 70°C, on est gravement brûlé en moins d'1 seconde. La brûlure grave survient après 3 secondes dans une eau à 62°C, après 6 secondes à 60°C, après 30 secondes pour 54°C, et après 5 minutes à 48°C.

Vous pouvez éviter un drame en suivant des règles simples.

- Remplissez toujours le bain du bébé d'abord avec de l'eau froide.
- Un bain d'enfant se donne à 37°C.
- Réglez votre circuit d'eau chaude à 50°C.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants seuls dans le bain ou sous la douche.
- Installez un robinet avec thermostat à sécurité qui vous permet de régler la température voulue.

Jette reçoit Sidi Bibi pour une coopération à dimension humaine

Notre commune accueillera du 10 au 16 novembre 2005 une délégation marocaine. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération internationale communale initié par l'échevine de la Citoyenneté Christine Gallez. Les membres de la délégation de Sidi Bibi, commune de la Province du Chtouka Ait Baha située au sud d'Agadir, seront reçus en vue d'échanger de bonnes pratiques de gestion des pouvoirs locaux. Le principal objectif du projet est de contribuer au renforcement des capacités de la jeune commune marocaine à prendre en charge son propre développement. Ce renforcement repose sur trois piliers: une bonne gouvernance politique, une administration efficace, une participation des citoyens dans le processus décisionnel.

Du Mexique au Maroc

Initié en 2002, le premier projet de solidarité Nord/Sud entre la commune de Jette et une commune du sud s'est fait en partenariat avec la ville mexicaine de Jojutla. Des problèmes politiques à Jojutla, ainsi que le retrait du Mexique de la liste des pays bénéficiaires de l'aide belge au développement ont empêché le projet de se poursuivre.

Malgré la fin prématurée de l'aventure mexicaine, la cellule de coopération au développement a voulu poursuivre l'expérience qui s'était révélée enrichissante. A la lumière des difficultés rencontrées avec le Mexique, le choix d'une localité partenaire s'est fait sur des critères plus précis: il fallait un pays d'Afrique (le secrétariat d'Etat à la coopération au développement, pouvoir subsidiant, a décidé d'orienter ses efforts vers ce continent plus particulièrement), pas trop éloigné (que l'argent débloqué ne soit pas englouti par les frais de voyage), de langue française (afin de ne pas diluer la portée des échanges dans des traductions). Le projet de coopération est donc passé du Mexique au Maroc pour de nombreuses raisons: il s'agit d'un pays où la situation est stable et plutôt avancée au point de vue humanitaire, ce pays a une administration existante, la population



étrangère non européenne la plus représentée à Jette est d'origine marocaine.

En octobre 2004, une délégation composée de 3 fonctionnaires jettois et de l'échevine Christine Gallez est partie pendant 10 jours à Sidi Bibi pour une première mission exploratoire. Le manque de vision à long terme dans la gestion sociale et politique des difficultés liées au sous-développement de la région du Sous Massa fut mis en évidence. Sidi Bibi est en effet une commune rurale de 25.000 habitants répartis en 13 douars (villages) dont la situation géographique présente un très grand potentiel (grandes étendues cultivables et plusieurs kilomètres de plage à la nature intacte). La proximité d'une zone industrielle et d'Agadir attire de nombreux migrants mais la commune n'en voit quasi pas les retombées économiques.

Sept jours de réflexion et d'échanges

Dès le 10 novembre, la délégation marocaine sera accueillie par le collège des bourgmestre et échevins et rencontrera des membres de notre administration ainsi que des représentants du monde associatif jettois. Nos invités pourront ainsi jouir des échanges de vue et d'expérience sur des thèmes qu'ils ont choisis: l'accueil de la petite enfance, la gestion des déchets, l'enseignement, la prévention, la cohésion sociale...

Quatre représentants de Sidi Bibi, issus du pouvoir politique, de l'administration et du monde associatif, partageront une formation de 4 demi-jours avec leurs homologues jettois. Il s'agira d'un atelier de

réflexion sur la planification du développement à l'échelle locale.

A leur retour à Sidi Bibi, ils posséderont les bases de l'élaboration d'un plan de développement local qui leur permettra d'associer le conseil communal, les membres de l'administration, les habitants, le monde associatif et autres acteurs de l'éducation, de la santé et de l'économie locale aux réflexions portant sur le développement durable de leur commune.

Ce projet de coopération citoyenne entre Jette et Sidi Bibi fera véritablement avancer les deux communes: la jeune localité marocaine profite des savoirs techniques et sociaux qui lui permettront d'améliorer de manière durable les conditions de vie de ses habitants. Du côté jettois, une analyse plus approfondie de notre propre fonctionnement administratif

et de nos objectifs de développement pourrait également mener à certaines remises en question.

Ce projet de Coopération Internationale Communale est soutenu financièrement par la Direction Générale de la Coopération au Développement, avec le soutien méthodologique de l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles.

La cellule de coopération au développement de l'administration communale est composée des membres de l'administration conscients l'importance des relations entre le Nord et le Sud dans notre propre développement.

De nombreuses associations jettoises ont proposé leur soutien à ce projet. Le 10 novembre, elles recevront la délégation marocaine lors d'une soirée d'échange placée sous le signe de la convivialité.



Les frontières sont perméables et le monde n'est pas cloisonné. Les relations avec le reste du globe sont désormais nécessaires à la survie de nombreux pays. En dehors des accords entre Etats, ce sont les relations entre humains de différentes origines qui font notre quotidien et nous ouvrent l'esprit à d'autres réalités. Rencontre avec quelqu'un d'ici ... qui a ses racines ailleurs.

Le Maroc

Najia est arrivée du Maroc en octobre 1989 pour suivre des études de troisième cycle dans une université belge. A cette époque, l'idée de s'installer ici ne lui avait pas traversé l'esprit. Son séjour en Belgique ne devait, pour elle, durer que 4 ans, 5 tout au plus. Le sort en a décidé autrement: une proposition intéressante l'a amenée à travailler un certain temps en Angleterre. De retour en Belgique, c'est l'industrie pharmaceutique qui engage cette jeune docteur en sciences. Et finalement, le temps passe, Najia se sent bien dans un pays qui, comme elle le dit, l'a adoptée.



Encore du chemin à faire

De son pays d'origine, Najia dresse un constat mitigé. Depuis l'accession de Mohammed VI au trône du royaume chérifien, un vent de renouveau semble quelque peu souffler: la politique étrangère qui veut donner une autre image du Maroc commence à porter des fruits. La réforme du Code de la Famille est elle aussi une avancée significative en ce sens que le statut de la femme progresse (plus de mariage avant 18 ans, possibilité de demander le divorce,...) sans pour autant instaurer une véritable égalité homme/femme.

Mais, de l'avis de Najia, il reste au Maroc du chemin à faire, notamment en matière d'emploi des jeunes. Malgré les réformes, l'impression persistante est que rien n'est fait pour les jeunes chômeurs cadres (médecins, ingénieurs, universitaires,...) La base de la société n'a pas d'emploi. Or, c'est cette base même qui fait évoluer une nation. Un constat qui a poussé Najia à renoncer à retourner s'installer au pays.

Etablie en Belgique, Najia n'a pas rompu avec le Maroc. Elle y retourne régulièrement pour y retrouver sa famille qui lui manque. Sa famille... et le soleil aussi.

AGENDA

NOVEMBRE

12.11: Concert de la Société Royale Philharmonique de Jette. A 20h, en l'église Sainte-Claire (avenue J. De Heyn). Prix: 8 EUR/6 EUR. Infos et préventes: 02/478.12.59.

12.11: "Clés pour la Musique": conférence sur la musique baroque. A 14h30, au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Prix: 3 EUR. Infos: 02/426.64.39

17.11: Antenne interuniversitaire. "Eloge de l'élitisme" par Claude Javeau, Professeur émérite de Sociologie ULB. A 14h30 dans la Salle communale des Fêtes à Jette (place Cardinal Mercier 10). Prix: 4 EUR. Infos: 02/423.13.53.

24.11: Cycle de conférences Cent ans de Jazz: "Youssef Lateef" et "Monk l'hermite". De 14h15 à 17h15, au Centre Armillaire (bd de Smet de

Naeyer 145). Entrée: 5 EUR. Infos: 02/426.64.39.

26.11: Biennale jettoise de Chant choral. A 20h, en l'église Notre-Dame de Lourdes (avenue Charles Woeste à 1090 Jette). Infos et réservations: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39 ou Louise Vandersmissen - tél.: 02/427.92.61

26.11: Soirée Folk. A 20h15, à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Prix: 5 EUR. Infos: tél.: 02/426.55.32 ou 02/420.10.94 ou encore 02/762.00.59

3.12: Fête de Saint-Nicolas. A 10h30, à la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10). Prix: 2 EUR (sur réservation uniquement). Infos: 02/423.12.92

Place aux enfants : une opération qui plaît



Cinq enfants ont participé à l'activité "Petits reporters" pour réaliser cette page de Jette-Info.

Clara Smet, Laurène Nylén, Adèle Chantrel, Fanny Faure, Katerine Samblat

Ce samedi 15 octobre, 147 enfants jettois, âgés de 8 à 11 ans, ont participé à l'opération "Place aux enfants". Ils ont pu découvrir des métiers qu'ils ne connaissaient pas. Voici quelques exemples : le Palais de Justice, la RTBF, la Croix-Rouge, l'UNICEF, ... Mais bien sûr, les commerçants jettois étaient aussi au rendez-vous : un chocolatier, un horloger, un fleuriste, un vétérinaire, deux photographes, un pharmacien, ...

Cela fait 7 ans que l'opération existe à Jette. Il y a 11 ans, la Ligue des Familles a eu l'idée de proposer "Place aux enfants" en Communauté française.

"Ce n'est pas facile de trouver des gens qui veulent bien apprendre leur métier aux enfants en une journée", explique Benoît Gosselin, échevin de la Jeunesse francophone qui organise "Place aux enfants" à Jette. "Nous devons aussi trouver des bénévoles, les passe-murailles, qui accompagnent les enfants pour leurs activités (il y en a deux pour chaque groupe, une le matin et une l'après-midi)."

La journée s'est terminée par le spectacle "Rien ne se perd !" du clown Kelle. Ce spectacle parle du recyclage en faisant rire... et réfléchir les enfants.



Les pompiers

Dans le feu de l'action



Pendant la journée 'Place aux enfants', les petits explorateurs d'un jour ont visité la caserne des pompiers. Les sauveteurs du feu interviennent dans des incendies, des accidents et divers problèmes.

La plupart des appels concernent l'intervention d'ambulances, avec une moyenne de 20 à 25 sorties par jour. L'ambulance est envoyée pour aider des blessés et des gens malades. Dans la plupart des cas, la voiture de secours intervient s'il y a des accidents, comme des accidents routiers, des accidents de chantier ou des accidents à la maison.

Les pompiers sont surtout connus pour leurs interventions rapides et efficaces en cas d'incendie. Ils ont des camions, dotés d'échelles et de lances à eau. Avec l'échelle de 31 mètres, ils arrivent jusqu'au 9ème étage. Un camion spécial, équipé d'une pompe à eau, intervient quand il n'y a pas d'eau disponible sur place.

Pompier, c'est un métier dans le feu de l'action.

Le compostage, c'est de l'écologie et de l'économie



Sur le site des plantations communales, on retrouve plusieurs sortes de compostage et des serres.

Il y a le compostage de jardin qui comporte le compostage à grande échelle et le compostage individuel. Tout le monde peut faire du compostage chez soi ; cela s'appelle le vermi-compostage. Pour obtenir du compost, il faut des déchets verts (cuisine, jardin), de l'eau et de l'oxygène. Après, les insectes font le travail. Pour avoir un bon compost, il faut 5 à 6 mois. Le compostage, c'est de l'écologie parce qu'on prend soin de l'environnement et de l'économie parce qu'on a moins de frais de déchets.

Au service des plantations communales, il y a 23 personnes. La plupart travaillent comme jardiniers. Les jardiniers s'occupent

des espaces verts de Jette. Deux personnes s'occupent des serres et du compostage. Dans les serres, on cultive des fleurs pour garnir des ronds-points, des sites communaux, ...

Le site des plantations fait du compost sur base des déchets verts des jardiniers communaux et des habitants. Avec un tracteur, un broyeur et un tamis, ils traitent des grandes quantités de compost qu'ils utilisent pour améliorer l'en-grais.

Les vétérinaires ont un coeur pour les animaux

Dans le cabinet des vétérinaires Leysens et Polomé, les animaux domestiques sont les bienvenus pour se faire soigner. Généralement, les animaux sont des chats, chiens ou petits rongeurs. Dans la plupart des cas, les maladies sont l'obésité, la diarrhée, le rhum et les vomissements. Les vétérinaires font aussi de petites opérations. Les opérations plus complexes sont prises en charge par des spécialistes.



Une petite comparaison entre le chien, le lapin et l'humain montre les différences. Le coeur du chien bat entre 110 et 130 fois par minute, le coeur du lapin entre 150 et 300 fois et le coeur humain entre 60 et 80 fois.

Pour devenir vétérinaire, il faut six ans d'université au cours desquels on apprend l'anatomie des différentes espèces d'animaux.

A la découverte du parc Roi Baudouin

Les petits reporters ont suivi les enfants qui participaient à la visite du parc Roi Baudouin en compagnie des gardiens du parc. Leur métier consiste à faire la police du parc : prévenir les problèmes et aider les gens est leur mot d'ordre. Ils viennent deux fois par semaine pour nettoyer le parc avec des pinces spéciales et des sacs



poubelles. Ils travaillent un week-end sur deux et sont une équipe de 7 personnes pour le parc Roi Baudouin à Jette.

Trois enfants du groupe nous ont donné leur avis. "J'aime bien venir dans le parc et il y a des choses que je voulais savoir", a expliqué Charlotte. "J'aime me promener, j'aime la nature", nous a confié Lucie. Et Hatty de conclure : "J'aime découvrir les choses et la nature".

Comment devenir apprenti imprimeur ?



Pour la première fois, l'imprimerie communale accueillait les enfants dans la nouvelle Maison communale de la chaussée de Wemmel. André, l'imprimeur communal, approvisionne l'administration en documents, formulaires, bulletins des écoles communales, avis toutes-boîtes, ... Il y a beaucoup de machines à l'imprimerie : le duplicateur digital, la machine offset, la machine qui coupe, agrafe et colle, ...

Sidwell a choisi cette activité pour la journée "Place aux enfants" parce qu'elle voulait apprendre à imprimer. Beaucoup d'enfants ont trouvé l'activité chouette. Julien voudrait même devenir imprimeur. Chaque enfant est reparti avec un diplôme d'apprenti imprimeur.

L'amour du chocolat



Le chocolatier Manon participe chaque année à "Place aux enfants" pour faire plaisir à ses jeunes visiteurs. Les enfants ont pu faire du chocolat eux-mêmes et ils ont dégusté des pralines. Cette visite leur a bien plu. Ils ont appris que Christian, le chocolatier, mange 200 à 250 gr de chocolat noir par jour. Le chocolat contient du fer et du magnésium, mais après il faut dépenser les calories. Tous les enfants voudraient être chocolatiers plus tard. Tiane aime le chocolat parce qu'elle est gourmande. Panthéa a trouvé que cette activité était très intéressante.

Société Royale Philharmonique

Les premiers jalons de l'histoire de la Société Royale Philharmonique de Jette furent posés en 1833, année de création de la société. En 1892, la philharmonie fut récompensée de ses efforts: le roi Léopold II lui accorde le titre de "Royale". Bon an mal an, les membres de la philharmonie ont gardé leur volonté de propager la musique populaire. Grâce au tempérament affable mais déterminé de son actuel président et à la direction enthousiaste de son directeur, la philharmonie poursuit son chemin. Elle vous invite au concert de gala organisé le 12 novembre en l'église Sainte-Claire.

Concert de gala de la Société Royale Philharmonique de Jette

le samedi 12 novembre 2005 à 20h

en l'église Sainte-Claire (avenue J. De Heyn)

Entrée: 8 EUR à la caisse - 6 EUR en prévente

Infos et préventes: Jacques Wouters - tél.: 02/478.12.59.

10^{ème} Biennale jettoise de Chant choral

Cette année, à l'occasion de la 10^{ème} Biennale jettoise de Chant choral, les Chantres de Notre-Dame se produiront en compagnie de l'orchestre Oraccho, sous la direction de Stéphane Goemans.

En ouverture de programme, l'orchestre exécutera deux romances de Beethoven: des compositions simples et romantiques dont le caractère mélodieux sera rehaussé par le violon de Jean Richelet.

En deuxième partie de programme, la Messe en ut de Beethoven témoignera de la recherche d'originalité primordiale dans les arts du début du 19^{ème} siècle. Le



choeur occupe la première place de cette oeuvre mais les solistes n'y sont pas oubliés pour autant. Isabelle Masset, Véronique Sonck, Georges-Samuel Lison et Benoît Delvaux pourront faire montre de leur talent.

En clôture, le directeur de la chorale étant lui aussi compositeur, il n'a pas résisté au plaisir de composer la Messe opus 26 qu'il dirigera en première mondiale. Composée pour chœur et piano, cette messe de Stéphane Goemans a été adaptée pour chœur et orchestre en 2004 afin de la proposer au public jettois. C'est une oeuvre tout en contrastes, mettant en valeur

les émotions présentes dans l'âme romantique du compositeur.

10^{ème} Biennale jettoise de Chant choral

par Les Chantres de Notre-Dame et l'orchestre Oraccho, dirigés par Stéphane Goemans

le samedi 26 novembre 2005 à 20h

en l'église Notre-Dame de Lourdes (avenue Charles Woeste à 1090 Jette)

Entrée: 15 EUR - 12 EUR en prévente

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39

Louise Vandersmissen - tél.: 02/427.92.61

Saint-Nicolas à Jette: spectacle et friandises pour les enfants sages

Le samedi 3 décembre 2005, se tiendra la traditionnelle fête de Saint-Nicolas. Organisée par le service communal des Animations et l'asbl "Promotion de Jette", sous l'égide de l'échevin des Animations Bernard Lacroix, cette fête commencera par le spectacle "Nora". Après le spectacle, Saint-Nicolas offrira des friandises à tous les enfants sages.

Attention: il est obligatoire de réserver sa participation auprès de l'administration communale, service des Animations, chaussée de Wemmel 100, de 8h30 à 14h (sauf le jeudi: de 13h à 16h)

Fête de Saint-Nicolas
le 3 décembre 2005 à 10h30
à la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10)
Entrée: 2 EUR (sur réservation uniquement)
Infos: service des Animations - tél.: 02/423.12.92

Ensemble pour revivre la véritable tradition de Noël !

Marché de Noël

Place Cardinal Mercier

Vendredi 9 décembre 2005

de 16h à 23h30

Samedi 10 décembre 2005

de 15h à 23h30

Dimanche 11 décembre 2005

de 12h à 20h

Comme l'an dernier, la place Cardinal Mercier accueillera une trentaine de chalets en bois, baignés de la douce lumière des guirlandes et des braseros. Vous y trouverez une multitude de cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année. Sans oublier les plaisirs du palais: des dégustations et des spécialités de Noël vous seront proposées. Diverses animations sont également prévues au programme.

Pour tout renseignement :
service communal des Animations - 02/423.13.05

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE & MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Infos et inscriptions Service Seniors

La Maison communale
chaussée de Wemmel 100
à 1090 Jette

Entresol - bureau 043
(ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi,
mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30
et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66

Courriel: phellem@jette.irisnet.be

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Vanbergen-Verheye. Ils ont fêté leurs noces d'or le 15 octobre 2005.

Antenne Interuniversitaire

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire entame déjà sa 10ème saison sous l'égide de Lucien Vermeiren échevin de la Communauté française.

Au programme ce mois-ci:

17 novembre 2005
à 14h 30

"Eloge de l'élitisme"

par Claude Javeau,
Professeur émérite
de Sociologie
ULB

Cette conférence se tiendra dans la Salle communale des Fêtes à Jette (place Cardinal Mercier, n° 10 au dessus de la bibliothèque communale).

Au prix fixe de 4 EUR/conférence, les conférences de l'Antenne Interuniversitaire s'adressent à toute personne intéressée et non pas uniquement aux Jettois.

Renseignements: Commune de Jette - service Communauté française (local 46 étage ET) - Sylvie Allentin - tél: 02/423.13.53.

Pas moyen de s'ennuyer

Cette fin d'année fourmille d'activités organisées sous l'égide de Lucien Vermeiren, échevin des Seniors de la Communauté Française. Que vous soyez gastronome, amateur de spectacle ou féru de culture, le service Seniors de la commune de Jette a quelque chose à vous proposer.

Jeudi 3 novembre 2005

Grand show international: "Bruxelles joyeuse, c'est formidable" dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts. Le prix est fixé à 15 EUR, il comprend l'entrée au spectacle et le transport en autocar.

Jeudi 24 novembre 2005

Dîner-spectacle à Bruxelles. Planet Brasil présentera sa nouvelle revue brési-

lienne. Le prix est de 30 EUR qui comprend un buffet à volonté, le spectacle et le transport.

Samedi 26 novembre 2005

Spectacle: "Bill Ray Davis et son Big Band" présentent "The Golden Memories" à l'Auditorium Jacques Brel à Anderlecht. Pour 21 EUR, vous avez l'entrée au spectacle et le transport en autocar.

Dimanche 4 décembre 2005

Dîner-spectacle aux Trois Fontaines à Vilvoorde. Des chansons napolitaines à l'honneur. Le prix est fixé à 30 EUR, spectacle, repas et transport inclus.

Pour toute info, adressez-vous au service Seniors de la commune (voir encadré ci-contre).



Tu ne vas pas à la Médiathèque, la Médiathèque vient donc à toi

Avec ses collections, son réseau de prêt, son personnel qualifié, la Médiathèque veut offrir à tous l'accès à la culture, diverse et actuelle. Une vraie mine d'or pour tous ceux qui veulent se cultiver ou se délasser!

Parce que tout le monde ne peut accéder facilement à la culture et à la diversité, la Médiathèque a créé les Discobus. Ces bus sont, en fait, des médiathèques roulantes. Ils sillonnent les routes pour apporter CD, vidéos, DVD et CD-Rom dans les zones rurales et les centres urbains de Wallonie et de Bruxelles. Les médiathécaires-chauffeurs se font un plaisir de guider les choix et aident à commander les médias absents de leurs collections.

Un Discobus de la médiathèque fait escale à Jette tous les vendredis de 17h30 à 20h sur la place Cardinal Mercier (devant la bibliothèque). Si tu ne vas pas à la Médiathèque,...



Le Discobus de la Médiathèque

tous les vendredis
de 17h30 à 20h

sur la place Cardinal
Mercier 10 (devant la
bibliothèque)

Infos: tél.: 081/30.76.67

- site internet www.lamediathèque.be

La Récré Lieu de rencontre enfants et parents

La Récré est un espace où les petits (0 à 3 ans) peuvent faire de nouvelles expériences et se faire de nouveaux copains. Les grands peuvent y papoter

et souffler un peu hors de la maison.

La Récré se veut un lieu de parole qui prépare les enfants et leurs parents à l'entrée en crèche ou à l'école. Les futurs parents sont les bienvenus.

La Récré

tous les mardis et jeudis (en dehors des congés scolaires), entre 9h30 et 12h30

rue Essegem 26 à 1090 Jette

Tél.: 02423.52.77

LA RÉCRÉ EST UNE INITIATIVE DES ASBL LA MAISON MÉDICALE ESSEGEM ET L'ABORDAGE. AVEC LE SOUTIEN DE LA COCOF ET DE L'ONE.



Appel aux artistes et aux amateurs d'art

Le service communal de la Communauté flamande organise les 25 et 26 mars 2006, de 10h à 18h, un parcours d'artistes à l'initiative de l'échevin Werner Daem et du collège des bourgmestre et échevins. Le but est de suivre une promenade ponctuée de maisons ou ateliers d'artistes et de maisons d'amateurs d'art ouvertes aux curieux à l'occasion d'une exposition temporaire. Pour cette activité, le service de la Communauté flamande lance un appel à toute personne active dans le domaine des arts ou qui les porte dans son coeur.

On recherche...

Des artistes qui souhaitent exposer (tous genres) dans leur maison ou leur atelier les 25 et 26 mars 2006.

Des Jettois désireux d'ouvrir les portes de leur domicile le temps d'une exposition temporaire dans le cadre du parcours d'artistes.

Intéressé(e)? Contactez Michel Walgraeve du service de la Communauté flamande - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - tél.: 02/423.13.73 - courriel: mwalgraeve@jette.irisnet.be

Manger pour la bonne cause

Le dimanche 20 novembre 2005, l'équipe d'Oxfam-Magasin du monde vous invite à un petit-déjeuner "Made in Dignity". Aux tables de ce petit-dej' original et sympa, vous pourrez retrouver (ou découvrir) les produits Oxfam Fairtrade: café, thé, jus de fruits, sucre de canne, miel, petits pains à la quinoa,...

Petit-déjeuner "Made in Dignity"

le 20 novembre 2005 de 8h30 à 13h

au Pavillon du Poelbosch (avenue de Laerbeek, près de l'AZ-VUB)

Prix: 4 EUR/adulte et 3 EUR/enfant

Infos: Oxfam-Magasin du monde

à Jette - rue Léopold 1er

- tél.: 02/420.74.71.

A travers l'Amérique latine avec Le Ché

"Diarios de motocicletas" du réalisateur brésilien Walter Salles suit le parcours que deux jeunes argentins, Alberto Granado et Ernesto Guevara, entreprirent en 1952: la découverte de leur continent sur une vieille moto Norton 500 de 1939, baptisée la



Poderosa (la Puissante)... Ce qui débute comme une aventure prend progressivement une tournure différente. La confrontation avec la réalité sociale et politique des différents pays qu'ils découvrent altère la perception que les deux amis ont du monde. Cette expérience vécue à un moment décisif de leur vie éveillera de nouvelles vocations, associées à un désir de justice sociale.

Ciné-club Soukirai: "Diarios de motocicletas" de Walter Salles

Judi 24 novembre 2005 à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Infos: tél.- 02/426.64.39

Cent ans de jazz

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des référé-

rences musicales, des vidéos,.... Le bar est ouvert à l'entracte.

Cycle de conférences Cent ans de Jazz: "Youssef Lateef" et "Monk l'hermite"

le 24 novembre 2005 de 14h15 à 17h15

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39.

Musiques folk du monde entier

L'ensemble musical folk Mosaïque anime depuis 1998 de nombreuses et diverses manifestations. Ce samedi 26 novembre prochain, le groupe mettra l'ambiance à la salle communale des Fêtes.

Mosaïque se compose actuellement de 8 amateurs, musiciens et animateurs, et d'une panacée d'instruments: accordéon, violon, harpe, tympanon, guitares, percussions, contrebasse, banjo, épinette, flûtes,.... Cette soirée est organisée conjointement avec l'atelier de danses internationales FOLKA. Vous aurez l'occasion d'y goûter aux joies des giges, andro's, scottishs, polkas, bourrées, danses israéliennes, danses de l'Est et bien d'autres encore

Soirée Folk par le groupe Mosaïque et l'atelier Folkla

Le 26 novembre 2006 à 20h15

à la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 5 EUR (Les enfants de moins de 12 ans ne payent pas)

Infos: tél.: 02/426.55.32 ou
02/420.10.94 ou encore
02/762.00.59

Voir Le Monde La Norvège "Au-delà des fjords"



Une odeur de résine plane au-dessus des myrtilles. La silhouette d'un élan disparaît derrière les pins. Des bouleaux se reflètent dans les eaux tourbeuses. Des milliers de troncs d'arbres sont arrosés en attendant d'être broyés dans les usines à papier. Vous traversez les forêts du Hedmark.

Des maisons de bois colorées s'égrènent sur d'étroites bandes de prairies. Le regard butte sur des parois escarpées. La seule issue est la mer. Vous êtes dans un fjord et déjà vous comprenez mieux l'âme des Vikings. Les ferries font la navette d'un bras de fjord à l'autre. Vous remontez les 2000 km de côtes vers le Nord. Des rennes broutent de maigres pâturages ou des tapis de lichens. Vous avez franchi le cercle polaire. Alors vous acceptez de perdre vos repères pour ne rien perdre de la lumière d'un soleil de minuit.



Voir Le Monde: "Au-delà des fjords"

le 27 novembre 2005 à 14h et 16h30

à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette)

Infos et réservations: Voir le Monde - rue de l'Etang 137 à 1040 Bruxelles - tél.: 02/649.76.95.

Conférence-débat de l'asbl Humania: "Non à la violence dans les écoles!"

La violence dans les écoles fait souvent la une des journaux. Pourquoi cette violence s'exprime-t-elle déjà dès la maternelle et tout au long de la scolarité des enfants?

La vie scolaire est parfois émaillée de brimades, de coups bas, de manipulations,... laissant les victimes à leur triste sort tandis que les agresseurs se sentent des caïds invincibles, semant la terreur autour d'eux.

Oui, l'école peut être un terrain de souffrance! L'asbl Humania organise une conférence-débat pour faire le point sur ce sujet brûlant d'actualité. Pour débattre de la violence à l'école, Humania a invité Philippe Beague, président de la Fondation Française Dolto ainsi que des professionnels de l'enseignement communal et libre de Jette. Des parents feront part de leur(s) expérience(s). Les intervenants répondront à 3 questions: pourquoi la violence s'installe dans les écoles parfois facilement? Comment gérer cette violence? Comment installer un climat de confiance afin que chacun se sente en sécurité?

Conférence, débat et témoignages "Non à la violence dans les écoles! Parents, professionnels, élèves: tous solidaires"

le vendredi 25 novembre 2005 à 20h

à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Infos: asbl Humania - tél./fax: 02/479.92.75

CETTE RENCONTRE EST ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DE DIDIER PATERNOTTE, ÉCHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE.

CYCLE DE CONFÉRENCES

"Clés pour la Musique"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour comprendre et se déroulent au Centre Armillaire. Chaque conférence débute à 14h30. Entrée 3 EUR

Ce mois-ci: La musique baroque (1ère partie)

**"Clés pour la Musique":
conférence sur la musique baroque
le 12 novembre 2005 à 14h30**

au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Infos: Centre culturel de Jette
- tél.: 02/426.64.39

Concert à l'Abbaye

Pianiste d'origine roumaine naturalisé en Autriche, Alexander Preda est un représentant typique de l'école musicale d'Europe centrale, réunion elle-même de différentes affinités historiques et culturelles dans l'espace danubien.

Né à Bucarest en 1953, il commence ses études pianistiques à l'âge de 5 ans pour les poursuivre dans unes des institutions musicales de l'Est les plus réputées de l'époque, le Conservatoire "Ciprian Porumbescu" de sa ville natale.

Il débute sa carrière en 1970 et joue, à 16 ans, le Concerto N°1 pour piano et orchestre de Beethoven.

Depuis 1984, Alexander Preda enseigne à l'Académie "Mozarteum", en déployant également des activités pédagogiques à Liège (Belgique), Granada et Motril (Espagne).

Le Président du Land Salzburg lui décerna la citoyenneté autrichienne en 1988.

Pour sa visite à l'Abbaye de Dieleghem, Alexander Preda interprétera: des oeuvres de Bach, Liszt et Chopin.

Le Centre Culturel de Jette invite le pianiste autrichien Alexander Preda.

RÉCITAL DE PIANO

Vendredi 18 novembre 2005 à 20h

à l'Abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 10 EUR - 8 EUR sur réservation

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39

Les Dimanches d'Aurélie Si tu savais...

pour les enfants de 5 à 8 ans

Maxime veut être seul avec ses nouveaux amis qu'il a cachés dans le garage. Personne ne peut les voir. Et surtout pas maman qui les détruirait, si elle savait. Alors, ni maman, ni papa, ni les voisins, ni personne. Adèle débarque chez Maxime. Elle ne veut pas être là. Elle voulait rester dans sa maison, dans son salon, dans sa chambre, dans sa cave, dans son cœur... Mais pas là. Pas chez Maxime qu'elle ne connaît pas. Ils veulent la perdre ou quoi? Les portes claquent. Les moteurs assourdissent. Le vent hurle. La pluie bat. Les coups pleuvent. Les cris crispent. Puisque Adèle ne s'en va pas, qu'elle reste là, comment fait Maxime pour garder ses amis en vie? Qui c'est cette fille? S'il se confie, va-t-elle le trahir? Oui, sans aucun doute. Et si pourtant, l'air de rien, elle avait quelque chose à lui donner, à lui aussi ...



Les Dimanches d'Aurélie:
"Si tu savais..." par les Ateliers de la Colline

le dimanche 20 novembre 2005 à 15h (durée: 55 min)

à la Salle communale des fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette)

Entrée: 6 EUR (prix unique)

Infos et réservations:

Centre Culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39 (demandez Chantal Farin)